

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 15 mars 2021

Délibération n° 202103-08

## VALIDATION DES RESULTATS DE LA 15<sup>ème</sup> SESSION DE L'APPEL A PROJETS « INITIATIVES ETUDIANTES »

Validation des résultats d'APIE n°15

Le Conseil d'Administration de Normandie Université approuve les résultats de la 15<sup>ème</sup> session de l'appel à projets « Initiatives étudiantes », tels que présentés.

### Résultats des votes

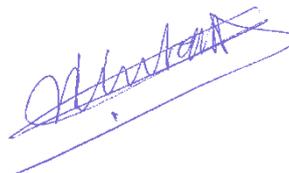
Nombre de votants : 37

Pour : 34 voix

Abstentions : 3 voix

Adoptée en Conseil d'Administration du 15 mars 2021,

L'Administrateur provisoire de Normandie Université,



Innocent MUTABAZI

## Appel à Projets « Initiatives Étudiantes »

### Présentation

Conformément à ses statuts, **Normandie Université** assure la coordination territoriale des établissements d'enseignement supérieur normands en matière de vie étudiante. Par ailleurs, **la Région Normandie** a décidé de s'engager aux côtés de Normandie Université pour renforcer sa structuration et ses actions, notamment celles en faveur de la vie étudiante. Forte de ce soutien, Normandie Université a lancé en 2017 un Appel à Projets « **Initiatives Étudiantes** » (**APIE**).

L'APIE a pour objectif d'encourager les initiatives étudiantes à l'échelle du site normand et de susciter une véritable émulation régionale en matière de vie étudiante.

Les projets proposés peuvent être de nature très diverse : activité sportive ou culturelle (y compris de culture scientifique, technique et industrielle – CSTI) ; exposition ; conférence ; projection-débat ; action humanitaire, caritative ou solidaire ; développement durable ; accueil des étudiants internationaux ; citoyenneté... Ils peuvent contribuer à la dynamisation des campus normands, proposer une réflexion innovante sur la société ou déployer une action de diffusion et de valorisation des savoirs. Ils peuvent également porter sur des actions d'insertion professionnelle ou de promotion de l'innovation et de l'esprit d'entreprise. Les projets tutorés sont éligibles, à condition qu'une part de leur financement soit apportée par une composante (pour les universités) ou un département (pour les écoles) d'un établissement membre fondateur ou associé de Normandie Université.

Les projets qui seront financés devront de préférence avoir une portée régionale et présenter un véritable potentiel fédérateur. *A minima*, les projets devront avoir un impact et un rayonnement sur un territoire plus étendu que le seul campus de l'établissement d'origine du ou des étudiants porteurs.

Seront donc privilégiés les projets qui impliquent des actions réalisées sur au moins 2 campus ou territoires distincts, et de préférence distants l'un de l'autre. Enfin, ces projets devront permettre, d'une manière ou d'une autre, de renforcer les liens entre les établissements d'enseignement supérieur normands ; et/ou de renforcer l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur normands ; et/ou de mieux accueillir et accompagner les étudiants internationaux ; et/ou renforcer le sentiment d'appartenance à la Région Normandie, à Normandie Université et aux établissements d'enseignement supérieur normands.

Cet Appel à projets « Initiatives étudiantes » est complémentaire des FSDIE des établissements d'enseignement supérieur et du dispositif Culture-Actions porté par les Crous. Pour un même projet, des dossiers peuvent être déposés à la fois dans le cadre du FSDIE du ou des établissements sur les campus desquels des actions sont prévues, de Culture-Actions et de l'APIE. Si c'est le cas, l'APIE a plutôt vocation à financer la partie de l'initiative correspondant à l'extension d'une manifestation au-delà de son seul campus d'origine. Enfin, l'APIE peut tout à fait financer des projets qui n'auraient pas été déposés conjointement dans le cadre d'un FSDIE ou de Culture-Actions. Attention : toute demande de subvention déposée dans le cadre de l'APIE ne peut être cumulée avec une demande déposée auprès du Conseil régional de Normandie.

## Composition et fonctionnement de la commission APIE

La commission APIE est composée de membres, tous porteurs d'une voix. En cas d'absence, un membre peut se faire représenter par un autre membre de cette commission, nommément désigné, à qui il donnera une procuration. Chaque membre peut être porteur d'une procuration au maximum. Les élus étudiants ne pouvant être présents pourront se faire représenter, mais uniquement par un autre étudiant élu dans une instance de leur établissement. La commission est présidée par le vice-président de Normandie Université en charge de la vie étudiante et de la culture, ou, en son absence, par la personne qu'il aura désignée. Les séances de la commission ne sont pas publiques et les délibérations sont confidentielles.

La composition de la commission APIE est la suivante :

- 2 représentantes qualifiées de la Région Normandie ;
- 2 représentants du Crous de Rouen Normandie, dont 1 non étudiant et 1 étudiant (le vice-président étudiant ou le représentant qu'il aura désigné) ;
- 2 représentants de chacun des 6 établissements membres fondateurs de Normandie Université, dont 1 non étudiant et 1 étudiant (le vice-président étudiant ou équivalent, ou le représentant qu'il aura désigné) ;
- 1 membre de la Commission « Vie étudiante et Culture » du Conseil Académique de Normandie Université ;
- Le vice-président de Normandie Université en charge de la vie étudiante et de la culture ;
- Le vice-président étudiant du Conseil d'Administration de Normandie Université ;
- Le vice-président étudiant du Conseil Académique de Normandie Université ;
- La responsable du pôle « Vie étudiante » de Normandie Université et son assistante ;

Chaque établissement d'enseignement supérieur membre fondateur de Normandie Université et chaque Crous désignera le membre non étudiant qui le représentera, et en informera le vice-président de Normandie Université en charge de la vie étudiante et de la culture. La commission APIE examine les dossiers de candidature. Après avoir auditionné, en séance ou en visio-conférence, les porteurs de projets, les membres de la commission émettent un avis (acceptation, renvoi ou refus). En fonction de la qualité des projets, mais aussi du fonds disponible et du nombre et de la nature des projets éligibles, la commission peut être amenée à proposer une diminution ou une augmentation des crédits par rapport à la subvention initialement demandée. En cas de désaccord entre les membres de la commission, un vote sera mis en place par le président de la commission à la majorité des membres présents et représentés au moment du vote. En cas d'égalité lors du vote, la voix du président de la commission est prépondérante.

## I. Organisation de la Commission APIE 14 du lundi 05 octobre 2020

### 1. Point d'étape au 15 février 2021

2020			2021		
<b><u>Nombre de projets aidés / commission</u></b>					
11.	Janvier	12	15.	Février	
12.	Mars	0	16.	Mai	
13.	Mai	2	17.	Septembre	
14.	Octobre	3			
<b>Total</b>		<b>17</b>	<b>Total</b>		<b>17</b>
<b><u>Montant total / commission</u></b>					
11.	Janvier	10 040,45 €	15.	Février	
12.	Mars	0 €	16.	Mai	
13.	Mai	4 500 €	17.	Septembre	
14.	Octobre	1 759,13 €			
<b>Total</b>		<b>16 299,58 €</b>	<b>Total</b>		<b>16 299,58 €</b>
<b><u>Montant moyen d'aide / projet / commission</u></b>					
11.	Janvier	1004,045 €	15.	Février	
12.	Mars	0 €	16.	Mai	
13.	Mai	2 250 €	17.	Septembre	
14.	Octobre	586 €			
<b>Aide moyenne</b>		<b>1012,75 €</b>	<b>Total</b>		<b>1012,75 €</b>
<b><u>Fourchette d'aide / commission</u></b>					
11.	Janvier	500 € - 2000 €	15.	Février	
12.	Mars	0 €	16.	Mai	
13.	Mai	1 500 – 2000 €	17.	Septembre	
14.	Octobre	500 – 1000 €			

#### **REMARQUES :**

- 70 projets ont été aidés depuis la création de l'APIE.
- En moyenne, en 2020, les projets se sont vus aidés à hauteur de 1012,75 euros, avec une fourchette d'aide allant de 500 euros à 2 000 euros pour les projets plus ambitieux et nécessitant un fort soutien.

## 2. Bilan financier

		Sommes allouées		Somme disponible
COMMISSION février 2021	#15	6 900 €	NORMANDIE UNIVERSITE	6 900 €
COMMISSION Mai 2021	#16		REGION NORMANDIE - RIN Action Sup' 21/22	33 000 €
COMMISSION Septembre 2021	#17			
<b>RESTE 2021-2022</b>		<b>33 000 €***</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>16 299,58 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>39 900 €</b>

\*\*\* La subvention APIE, si elle est accordée par la Région Normandie dans le cadre du RIN Action Sup' sera désormais effective pendant la période allant du mois de septembre au mois d'août de l'année suivante. Pour l'année 2021 en cours, la subvention accordée servira donc aux commissions allant de septembre 2021 à août 2022.

## 3. Candidatures

### a. Constat :

La Commission #15 a reçu **7 dossiers**.

L'année précédente à la même période nous avons reçu 12 demandes de subvention. Cette baisse de demande de subvention s'explique par la crise sanitaire qui freine et apporte aux étudiants plusieurs contraintes dans l'organisation d'événements.

Les principaux prescripteurs de l'APIE sont :

- Les partenaires (universitaires et CROUS, Région, ville, CRIJ) qui présentant eux-mêmes des dispositifs d'aide (FSDIE, Cultur'actions, etc.) qui ont maintenant une meilleure connaissance du dispositif et relayent l'information.
- Les services communication des établissements en lien avec le service communication de Normandie Université, qui relayent l'information.
- Les VP Etudiants par le bouche à oreille lors des formations qu'ils dispensent et autres face à face, qui incitent les associations à candidater et les guident un peu,
- Le bouche à oreille par les précédents lauréats APIE eux-mêmes,
- La communication sur les réseaux sociaux et la participation de la vie étudiante de Normandie Université à différents événements afin de présenter le dispositif.

## **b. Les dossiers :**

Sur les 7 dossiers reçus, **6 projets ont été auditionnés** :

- **ART&FAC**, Festival Les Pluriels
- **FEDER**, Agoraé
- **BDE Info Com° Université Le Havre Normandie**, Tu fais quoi demain ? Lecture - concert
- **Forum des métiers du droit**, Présentation des métiers du droit
- **FestiValeurE**, Culture&Co
- **ACMR**, Hôpital des Nounours

## **4. Déroulement de la commission #15**

La Commission #15 s'est déroulée en 2 temps :

- Audition des porteurs des 6 projets ;
- Harmonisation des sommes allouées en fin de séance.

Les auditions se sont déroulées de la même manière que les commissions précédentes, soit en 3 temps par passage :

- La Commission écoute dans un 1<sup>er</sup> temps la présentation du ou des porteur(s) de projet en face à face pendant 5 minutes ;
- S'ensuit un échange de 5 minutes de questions-réponses entre les membres de la Commission et le(s) porteur(s) ;
- Enfin, 5 minutes de délibération concertée entre les membres du jury, avec vote en cas d'absence de consensus.

## **5. Membres de la Commission APIE du lundi 15 février 2021**

La commission #15 s'est déroulée en visioconférence.

### **9 Membres présents :**

- **Thierry HEYNEN**, Chargé de mission, Pôle Vie étudiante et Culture, communication, Normandie Université ;
- **Julien MAHIER**, Directeur des Études Adjoint, ENSICAEN ;
- **Marie DELAFONTAINE**, Responsable Vie étudiante, Université de Rouen Normandie ;
- **Hervé TENCE**, Co-directeur, chargé de la vie associative, Maison de l'étudiant de Caen, Université de Caen
- **Manosome GOUNET**, Référente vie étudiante, Université Le Havre Normandie ;
- **Bonnie FOURET**, Déléguée culturelle, Maison de l'étudiant, CROUS Normandie,
- **Anne YOMI**, Responsable du Pôle Vie Etudiante et Culture, Normandie Université ;

## II. Brève description des projets lauréats

### ▪ **ART&FAC**, Festival Les Pluriels

Art & Fac est une association étudiante qui organise chaque année le festival des Pluriels. Ce festival est pluridisciplinaire, et se veut accessible à tous les publics. Il a pour but de réunir tous les habitants de la Métropole rouennaise autour d'un évènement artistique et convivial avec des acteurs locaux et dans le respect de l'environnement.

Pour cette 24<sup>e</sup> édition, un melting-pot culturel en plein air sera mis en place. L'objectif principal étant de recréer des liens humains et défi celui de l'organiser dans le respect des règles sanitaires. La culture comme moyen de reconnexion avec nos émotions et accessible pour tous, même en ces temps.

Le festival serait majoritairement implanté sur le campus universitaire de Mont-Saint-Aignan et au Champs des Bruyères de Sotteville-lès-Rouen.

**Montant accordé : 1 500 €**

**Recommandations :** *La commission donne son accord pour accompagner le projet. Il est recommandé de veiller au respect des mesures sanitaires. Selon l'évolution de la situation sanitaire, l'association devra informer la commission pour tous changements liés à l'organisation et au déroulement de l'évènement. Conformément à la convention de versement de la dotation, les logos de Normandie Université, APIE et de la Région Normandie doivent être présents sur tous les supports de communication. L'organisation des évènements doit se faire dans le respect de l'environnement.*

**Dates de réalisation du projet :** Du 18 au 20 mars 2021

### • **FEDER**, Agoraé

L'AGORAé est un lieu composé d'une épicerie sociale et solidaire combinée à un lieu de vie. L'épicerie est accessible sur critères sociaux. Les produits proposés dans l'épicerie sont accessibles à prix réduits (70 % à 90 % moins élevés que ceux retrouvés dans les commerces).

Le lieu de vie est accessible à tout.e étudiant.e. Divers évènements seront organisés : ateliers CV, gestion de budget, cuisine ou sessions de jardinage dans les jardins partagés. Tous ces évènements seront gratuits pour les bénéficiaires afin de leur permettre de retrouver ce lien social, faisant défaut lorsqu'on se retrouve en situation de précarité.

L'AGORAé de Rouen aura la particularité d'accueillir en son sein une ressourcerie. En effet, de nombreux étudiants quittent Rouen en laissant leur vaisselle et le petit mobilier derrière eux. La création de cette ressourcerie offre une seconde vie à ces ustensiles souvent jetés et s'inscrit dans une démarche éco-responsable.

**Montant accordé : 4 000 €**

**Recommandations :** *La commission donne son accord pour accompagner le projet. Il est recommandé de veiller au respect des mesures sanitaires. Conformément à la convention de versement de la dotation, les logos de Normandie Université, APIE et de la Région Normandie doivent être présents sur tous les supports de communication. L'organisation des évènements doit se faire dans le respect de l'environnement.*

**Dates de réalisation du projet :** Du 1<sup>er</sup> février 2021 au 1<sup>er</sup> février 2022

- **BDE Info Com° Université Le Havre Normandie**, Tu fais quoi demain ? Lecture-concert

L'association au travers de l'organisation d'une lecture-concert souhaite :

- Permettre à des étudiants de participer à un évènement culturel autour du livre
- Sensibiliser les étudiants à la question de l'écologie
- Créer un temps d'échanges avec le public, des artistes et un auteur

**Montant accordé : 1 200 €**

**Recommandations :** *La commission donne son accord pour accompagner le projet. Il est recommandé de veiller au respect des mesures sanitaires. Selon l'évolution de la situation sanitaire, l'association devra informer la commission pour tous changements liés à l'organisation et au déroulement de l'évènement. Conformément à la convention de versement de la dotation, les logos de Normandie Université, APIE et de la Région Normandie doivent être présents sur tous les supports de communication. L'organisation des évènements doit se faire dans le respect de l'environnement.*

**Dates de réalisation du projet :** 08 avril 2021

- **Forum des métiers du droit**, Présentation des métiers du droit

Les organisateurs du forum des métiers vont tout d'abord présenter les différents masters de la faculté puis, via la plateforme zoom et pendant une durée de trois jours ou plus selon l'affluence et les demandes des étudiants, des conférences journalières auront lieu entre professionnels et étudiants.

**Montant accordé : 200 €**

**Recommandations :** *La commission donne son accord pour accompagner le projet sous réserve de la collaboration des étudiants avec le service d'orientation de leur établissement. Il est recommandé de réduire le budget alloué à la communication. Il est également recommandé de veiller au respect des mesures sanitaires. Selon l'évolution de la situation sanitaire, l'association devra informer la commission pour tous changements liés à l'organisation et au déroulement de l'évènement. Conformément à la convention de versement de la dotation, les logos de Normandie Université, APIE et de la Région Normandie doivent être présents sur tous les supports de communication. L'organisation des évènements doit se faire dans le respect de l'environnement.*

**Dates de réalisation du projet :** Du 15 au 17 mars 2021

- **Culture&Co**, FestiValeurE 2021

FestiVaLeurE est un festival de films documentaires ayant lieu chaque année, organisé par des étudiants du Master Tourisme, mention Ingénierie Touristique et Culturelle.

Il a pour but de proposer un évènement culturel et cinématographique, gratuit et ouvert à tous, sur le territoire du Havre en s'adressant prioritairement aux étudiants mais aussi au public havrais de manière générale. La 13e édition portera sur le féminisme et plus particulièrement les "Combats de Femmes". Il s'agit d'élaborer une programmation en mettant en lien des films en rapport avec cette thématique puis de les proposer au public lors de soirées de projection. L'objectif est de présenter ce sujet sous différents angles afin d'amener le public à y réfléchir puis d'en discuter au cours de rencontres-débats avec des intervenants, à la suite des projections.

En raison de la crise sanitaire, cette édition se fera pour la première fois en distanciel. En effet, trois films (ou plus selon l'évolution des mesures sanitaires) seront diffusés via la plateforme de la « 25<sup>ème</sup> Heure » et seront gratuitement accessibles en ligne.

**Montant accordé : 340 €**

**Recommandations :** *La commission donne son accord pour accompagner le projet. Il est recommandé de veiller au respect des mesures sanitaires. Selon l'évolution de la situation sanitaire, l'association devra informer la commission pour tous changements liés à l'organisation et au déroulement de l'événement. Conformément à la convention de versement de la dotation, les logos de Normandie Université, APIE et de la Région Normandie doivent être présents sur tous les supports de communication. L'organisation des événements doit se faire dans le respect de l'environnement.*

**Dates de réalisation du projet :** Du 08 au 12 mars 2021

▪ **ACMR, L'Hôpital des Nounours**

*Les locaux de la faculté de médecine se transforment pendant une semaine en hôpital pour que les enfants de grande section de maternelle viennent soigner leur doudou.*

*Les enfants sont accueillis par le médecin généraliste qui les oriente ensuite pour passer une radiographie puis vers une opération chirurgicale ou leur prescrit des médicaments à aller chercher à la pharmacie ou des séances de kinésithérapie ou d'orthophonie ou pour passer une échographie avec les sages-femmes. Les infirmiers refont les pansements et les dentistes des rappels sur comment bien se laver les dents.*

*Chaque classe reste une demi-journée pendant laquelle les enfants sont confrontés aux blouses blanches et à la prise en charge à l'hôpital le but étant de dédramatiser la situation pour permettre leur meilleure prise en charge à l'avenir. C'est aussi une demi-journée de prévention sur le lavage des mains, des dents, des rappels nutritionnels etc.*

*Chaque stand est tenu par des étudiants bénévoles. C'est donc une des premières expériences de travail inter-filière pour les étudiants en santé.*

**Montant accordé : 250 €**

**Recommandations :** *La commission donne son accord pour accompagner le projet. Il est recommandé de veiller au respect des mesures sanitaires. Selon l'évolution de la situation sanitaire, l'association devra informer la commission pour tous changements liés à l'organisation et au déroulement de l'événement. Conformément à la convention de versement de la dotation, les logos de Normandie Université, APIE et de la Région Normandie doivent être présents sur tous les supports de communication. L'organisation des événements doit se faire dans le respect de l'environnement.*

**Dates de réalisation du projet :** Du 29 mars au 16 avril 2021

- Accéder à la page internet Normandie Université [Appel à projets initiatives étudiantes APIE](#)
- Accéder à la page internet Normandie université [Nos lauréats APIE](#)

## Résultats

Appel à Projets Initiatives Etudiantes  
 (APIE) Proposition de la Commission  
 APIE du 15/02/2021 Sommes allouées

Association	Projet	Budget Global	Aide demandée	%age du budget global	Aide validée en CAc	%age du budget global
ART&FAC	Festival Les Pluriels	20 000 €	1 500 €	8 %	1 500 €	8%
FEDER	Agoraé	52 455 €	4 000 €	8%	4 000 €	8%
BDE Info Com ULH	Tu fais quoi demain ?	3 375 €	1 200 €	36%	1 200 €	36%
Forum des métiers du droit	Présentation des métiers du droit	1 355 €	600 €	44%	200 €	15%
Culture&Co	FestiValeurE	1 685 €	340 €	20%	340 €	20%
Hôpital des nounours	Hôpital des nounours	2 575 €	250 €	10%	250 €	10%
	<b>TOTAL</b>	<b>77 185 €</b>	<b>7 300 €</b>	<b>9%</b>	<b>6 900 €</b>	<b>9%</b>